

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



87/29

Allocution de
l'honorable Jean-Guy Hudon,
Secrétaire parlementaire du
secrétaire d'État aux
Affaires extérieures,
le très honorable Joe Clark,
à l'atelier du ministère
des Affaires extérieures
sur l'espace extra-atmosphérique
et le contrôle des armements

MONTREAL

Le 15 mai 1987

J'aimerais tout d'abord vous accueillir à Montréal et dans la Belle province. J'espère que ceux d'entre vous qui êtes pour la première fois dans cette ville et, peut-être au Canada, profiterez de votre séjour parmi nous et aurez l'occasion de revenir.

Je vous transmets les salutations du gouvernement du Canada et en particulier du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, qui n'a pas pu se joindre à nous en raison d'une visite officielle aux États-Unis.

Je me réjouis que de si nombreuses délégations de la Conférence sur le désarmement (CD) et délégations d'observateurs, ainsi que de si nombreux représentants officiels de pays et experts techniques dans ce domaine aient pu participer à nos discussions de ce week-end. Votre réponse affirmative à l'invitation du gouvernement du Canada témoigne de la volonté que manifestent vos gouvernements respectifs d'étudier plus à fond la question critique des meilleurs moyens de prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Le gouvernement du Canada se réjouit de l'intérêt que vous manifestez et partage vos préoccupations.

Comme l'a affirmé le Premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney: "C'est donc avec détermination que j'aborde la poursuite de la paix, conscient à la fois de l'énormité de la tâche et de la nécessité d'agir. À ceux qui disent que c'est impossible, je réponds que c'est indispensable. À ceux qui disent que le Canada ne peut y parvenir seul, je réponds que nous pouvons y parvenir ensemble. À ceux qui disent que ce n'est pas de nos affaires, je réponds que la recherche de la paix est l'affaire de tout le monde."

On pourrait dire sans exagérer que toute la question de l'usage futur de l'espace extra-atmosphérique est la plus difficile qui soit à l'ordre du jour du contrôle des armements et du désarmement, et qu'elle doit être traitée de façon sérieuse et constructive par tous les gouvernements. Le lancement du premier Spoutnik en 1957 a sensibilisé le monde à l'espace extra-atmosphérique comme théâtre d'exploration, de recherche et de découverte de l'homme qui cherchait à repousser les limites de la planète. Nous avons depuis été témoins de réalisations nombreuses et remarquables dans la recherche et l'exploration spatiales, par exemple la mission américaine sur la lune en 1969 qui, aux dires de l'astronaute américain Neil Armstrong, a été un saut de puce pour l'homme, mais un pas de géant pour l'humanité, ainsi que les efforts internationaux menés sous les auspices de l'Union soviétique, dans le cadre du projet Vénus-Halley ou VEGA, visant à étudier la fameuse comète de Halley en 1986.

Nous avons vu également de grands progrès dans l'utilisation pacifique de l'espace pour les télécommunications et les transmissions téléphoniques et télévisées, ainsi que pour la représentation sol perfectionnée à des fins agricoles et autres, liées au développement international. Les opérations de recherche et de sauvetage dans le cadre du système COSPAS-SARSAT sont aussi un bon exemple de la coopération spatiale Est-Ouest.

Les propres réalisations du Canada dans le domaine de l'espace sont tout à fait considérables. Avec le lancement d'Alouette 1 en septembre 1962, nous sommes devenus le troisième pays, après l'URSS et les États-Unis, à lancer un satellite dans l'espace.

En 1972, le Canada a été le premier pays à exploiter un système national de télécommunications par satellite placé en orbite géostationnaire. Il s'agissait du premier des trois satellites "Anik A".

En août 1982, nous avons lancé notre premier satellite commercial produit par un contracteur du secteur privé canadien, la société Spar Aerospace de Montréal, qui a bien sûr participé à nos activités de ce week-end. Plus tard cette même année, le Canadarm, ou système de télémanipulation, était déclaré opérationnel après plusieurs essais fructueux lors de missions de la navette spatiale.

En octobre 1984, Marc Garneau a été le premier canadien à voyager dans l'espace en tant que membre de l'équipage de la navette spatiale Challenger. À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada met sur pied une agence spatiale nationale.

Le penseur canadien renommé Marshall McLuhan parlait des progrès technologiques qui ont transformé le monde en un village global. Dans ce village où nous vivons, les usages pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ont contribué à susciter un sentiment de communauté tangible et réel. Ce sentiment d'être voisins donne un grand élan à tous nos efforts de contrôle des armements et de désarmement.

À Montréal ce week-end et à la Conférence sur le désarmement, nous nous attachons en particulier à trouver des moyens d'empêcher une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Les efforts que vous déployez à la Conférence sur le désarmement pour traiter la question de l'espace extra-atmosphérique arrivent à un moment critique de la situation politique et stratégique internationale. La marche implacable en vue de l'application de la science et de la technologie à des fins militaires de même que la dynamique politique de la scène internationale en constante évolution, ont poussé la question de l'espace extra-atmosphérique au premier plan des délibérations de la communauté internationale, au sein des tribunes tant bilatérales que multilatérales. Cette tendance se reflète également chez nous dans une sensibilisation de plus en plus aiguë du public à cette question.

À la lumière de ces développements, nous trouvons particulièrement encourageante la décision prise en janvier 1985 par les gouvernements des États-Unis et de l'URSS de faire de la prévention de la course aux armements dans l'espace et de son arrêt sur terre l'un des objectifs convenus des négociations bilatérales à Genève. Cet accord montre que les superpuissances reconnaissent, comme d'ailleurs le gouvernement du Canada, l'importance et

l'urgence de traiter la question de l'espace extra-atmosphérique. En octobre 1985, le très honorable Brian Mulroney, premier ministre du Canada, a retenu la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique comme l'un des six objectifs précis du Canada dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement.

Cette même année, la CD a pour la première fois convenu de mettre sur pied un organisme subsidiaire qui examinerait cette question dans le cadre multilatéral.

Si au niveau multilatéral, on a acquis une expérience considérable pour ce qui est de promouvoir la coopération pacifique dans l'espace extra-atmosphérique, l'approche multilatérale aux questions de contrôle des armements dans cette partie de l'espace en est toujours à ses premiers pas. De plus, c'est un domaine dans lequel la technologie continue d'avancer inexorablement.

Étant donné la complexité de ces questions et la nécessité de s'assurer que toute mesure prise à la suite de la conclusion d'accords contribue effectivement au renforcement de la sécurité internationale à long terme, le Canada espère que la CD poursuivra ses travaux avec énergie et de façon réfléchie. Dans le cadre de son mandat actuel, la Conférence pourrait encore mener beaucoup d'autres travaux utiles.

Je voudrais en outre rappeler le point de vue du gouvernement du Canada, qu'a exprimé récemment notre ambassadeur à la Conférence, M. J. Alan Beesley, à savoir que les efforts bilatéraux des États-Unis et de l'URSS pour prévenir une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique ne vont pas et ne doivent pas aller à contre courant des efforts multilatéraux de la Conférence. Le mandat du Comité spécial de la Conférence à la fois complète et reflète fidèlement les réalités des négociations bilatérales américano-soviétiques à Genève. Nous demandons instamment à ces deux pays de continuer à chercher des moyens convenus d'utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins de sécurité nationale dans le respect de la sécurité internationale et de la stabilité de tous les peuples. Parallèlement, le contrôle des armements a toujours eu, en rapport avec l'espace extra-atmosphérique, une large dimension multilatérale, qui, à notre avis, prend de l'importance.

En fait, nous croyons que l'approche "à deux volets" envisagée est complémentaire et d'une importance

cruciale pour l'étude internationale de cette question vitale pour l'humanité.

À mon avis, il est juste de dire que le Canada a apporté des contributions inégalées aux délibérations de la Conférence sur ce sujet. Nous avons cherché à élargir l'ensemble des connaissances actuelles dans ce domaine en publiant trois documents de travail sur la question de l'espace extra-atmosphérique, qui ont été présentés à la Conférence. Ces documents traitent des éléments stabilisateurs et déstabilisateurs des accords sur le contrôle des armements dans l'espace extra-atmosphérique, du droit international ayant trait au contrôle des armements dans cette partie de l'espace et des techniques qui s'y rapportent. Ces documents ne sont pas censés refléter un point de vue particulier du gouvernement du Canada, mais plutôt permettre de prendre appui sur l'ensemble des connaissances que nous avons dans ce domaine et d'exposer les questions de façon exhaustive.

Comme l'a indiqué notre Premier ministre, on a jugé que les priorités du Canada dans le domaine de l'espace extra-atmosphérique comme dans d'autres domaines du contrôle des armements et du désarmement devaient résider dans la recherche de techniques de vérification dans l'espace extra-atmosphérique. C'est dans ce domaine que nous avons, au Canada, consacré des ressources considérables par le biais de la Section de la vérification et de la recherche du ministère des Affaires extérieures.

À titre d'exemple, le concept PAXSAT, dont vous avez déjà discuté pendant l'atelier, explore les possibilités d'application de techniques de télédétection civile, basées dans l'espace, afin de vérifier les accords qui pourraient être conclus sur l'espace extra-atmosphérique ou sur les forces classiques en Europe. Dans ce domaine, nous cherchons à recenser les besoins techniques que pourrait susciter la vérification des accords multilatéraux à partir de l'espace et, partant, à contribuer de façon distincte à l'étude internationale de cette question.

L'apport du Canada dans ce domaine fait partie de sa contribution pratique au processus international de contrôle des armements. Énoncée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en janvier 1986, cette contribution vise trois objectifs:

- 1) encourager le respect des traités en vigueur,
- 2) développer des mécanismes de vérification,
- 3) établir la confiance entre l'Est et l'Ouest.

Au niveau pratique, nous avons cherché à ce que notre contribution au contrôle des armements et du désarmement se fasse dans un domaine où nous puissions être le plus efficace, en gardant à l'esprit que nous sommes une moyenne puissance, que nous n'avons pas d'armes nucléaires et qu'il est inévitable que les États-Unis et l'URSS auront le premier rôle à jouer pour déterminer les éléments clés d'un cadre international visant à préserver la sécurité mondiale.

Mais ces questions sont trop fondamentales pour être du ressort exclusif des superpuissances. Géographiquement, le Canada est situé entre les deux plus grandes puissances mondiales.

Les conséquences catastrophiques qu'aurait pour notre nation un échange nucléaire entre ces deux pays a marqué de façon prépondérante notre pensée sur ces questions.

Évidemment, nous tous qui sommes rassemblés ici ce soir reconnaissons que nous ne débattons pas de ces questions en vase clos. C'est à un moment critique pour la communauté internationale que nous examinons la question de la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Bien des événements sont survenus depuis le grand tournant de Reykjavik, événements qui ont ouvert des perspectives entièrement nouvelles pour le cadre de la sécurité internationale.

Pour la première fois depuis la Seconde guerre mondiale, nous parlons d'un désarmement réel - de réductions considérables (50 % des principales composantes des arsenaux nucléaires stratégiques des superpuissances d'ici cinq ans) et d'un accord visant à négocier l'élimination d'une catégorie entière d'armes nucléaires, celles des forces de portée intermédiaire en Europe.

Il se pourrait bien que nous approchions d'un moment d'une portée historique pour le processus de contrôle des armements et du désarmement, qui, s'il a connu peu de victoires au cours de la dernière décennie, présente aujourd'hui de réelles perspectives de réalisations concrètes.

Toutefois, réduire les arsenaux nucléaires dans la seule fin de les réduire n'apportera pas nécessairement la stabilité, surtout si cela nous amène à refaire la guerre

par d'autres moyens. Après tout, aucun d'entre nous ne veut renouveler l'expérience européenne de ce siècle, pendant lequel deux guerres mondiales dévastatrices ont entraîné la mort de millions d'êtres humains.

Mais le gouvernement du Canada estime que dans la conjoncture, un accord conclu sans tarder sur les forces de portée intermédiaire et la reprise du processus des sommets américano-soviétiques seraient un premier pas important.

Ces deux éléments seraient à notre avis une étape marquante vers un environnement international plus sûr et plus stable, une étape dont se réjouirait le gouvernement du Canada.

Bien que limitées au domaine plus restreint de l'espace extra-atmosphérique, vos délibérations de ce week-end sont néanmoins un élément critique de l'équation plus large de la sécurité internationale.

Nous espérons que votre participation à cet atelier aura été une expérience stimulante et que vous et vos gouvernements en tireront une meilleure appréciation des efforts que déploie le Canada en vue de la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Merci.